

L'Office maintient une cinémathèque contenant plus de 85,000 épreuves négatives sur plusieurs aspects du Canada, ses paysages, ses ressources, ses industries, son agriculture et la vie et le caractère du peuple canadien. Ses photographies sont distribuées à des services de l'État, des bureaux de tourisme, des journaux, des magazines et des maisons d'édition au Canada et aux commissaires du commerce et autres représentants canadiens à l'étranger qui en font la demande.

## Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels de tous les ministères (fédéraux et provinciaux)

Avant l'édition de 1947 de l'*Annuaire* du Canada, le présent chapitre sur les sources de renseignements officiels, dans une large mesure, consistait de listes détaillées de publications, publiées par les ministères fédéraux et provinciaux. Ces listes étaient précieuses au lecteur car l'*Annuaire* est le seul ouvrage dans lequel des publications de ce genre se trouvaient réunies. L'augmentation rapide du nombre de rapports imprimés, de bulletins et de cartes, qui a caractérisé tous les efforts accomplis ces dernières années en vue de la réclame, a rendu de plus en plus difficile l'inclusion de listes aussi détaillées dans l'*Annuaire*, vu l'espace restreint.

De plus, comme les listes de l'*Annuaire* étaient préparées et publiées par ministères, elles devenaient, en s'allongeant, de moins en moins commodes pour le lecteur. Par exemple, plusieurs ministères publient des rapports qui peuvent être classés sous la rubrique générale "Agriculture"; au nombre de ces ministères se trouvent le ministère de l'Agriculture, le Bureau fédéral de la statistique et le Conseil national de recherches, sans compter l'Administration des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Sans l'aide d'un index recoupé selon le sujet, il est très difficile pour le lecteur de savoir exactement où trouver les renseignements qu'il désire sur un certain sujet à moins qu'il ne repasse soigneusement les listes particulières, ce qui demande beaucoup de temps et de peine. Ici encore, l'espace réservé aux listes particulières ne permet pas de disposer la matière sous une forme facilement lisible. Le caractère d'imprimerie utilisé dans les éditions antérieures était beaucoup trop petit pour une lecture commode et les revisions ne pouvaient se faire qu'une fois par année tout au plus, bien qu'en général des listes de ce genre soient sujettes à des changements très fréquents.

L'Imprimeur du Roi à Ottawa publie maintenant une liste officielle de toutes les publications du gouvernement imprimées sur caractère. Cette liste, qui peut s'obtenir gratuitement, est révisée à intervalles réguliers; la matière y est classée selon le sujet et la liste contient de nombreux renvois. De plus, la plupart des ministères fédéraux et provinciaux qui publient des ouvrages photocopiés (miméographiés ou à la rototypie) publient aussi des listes gratuites pour le public et très souvent ces listes contiennent les noms des publications imprimées rédigées par les mêmes ministères et procurables chez l'Imprimeur du Roi. Ces listes particulières sont beaucoup plus à jour et l'énumération et la classification se prêtent à une consultation plus facile que ne peut offrir l'*Annuaire*, faute d'espace.